

# Rémi Cardon

SÉNATEUR DE LA SOMME



PAGE 2  
**Notre jeunesse ne peut plus attendre**



PAGE 3  
**Il va y avoir du sport !**



PAGE 4  
**Atelier sur la transition énergétique**

## Anticiper pour prévenir, agir pour ne pas subir

**C**ela fait déjà un an que je suis votre sénateur et, tous les jours, ce mandat m'honore et m'oblige.

Être au Sénat, c'est porter vos revendications au Parlement, afin qu'elles puissent être prises en compte dans nos lois. Garder un ancrage fort dans la Somme pour mieux vous comprendre et donc vous représenter : tel est le sens que je donne à ma mission.

Si venir à votre rencontre est toujours un plaisir, le volet législatif a été quelque peu frustrant voire contrariant. Que de rendez-vous manqués au cours de ces derniers

mois ! Au début de l'été, nous avons tout d'abord été amenés à débattre sur la loi climat et résilience. Alors que cette dernière devait reprendre sans filtre les propositions de la convention citoyenne pour le climat, elle aura surtout été sans intérêt et sera sans réel impact pour la préservation du vivant et de la planète. Nous avons eu ensuite l'occasion de débattre sur la décentralisation avec la loi 3DS, mais celle-ci s'est limitée à des ajustements mineurs et risque même de ne pas être débattue à l'Assemblée Nationale avant les prochaines échéances électorales.

La loi EGalim apporte heureusement quelques améliorations, et même si nous aurions pu espérer mieux, il semble que nous allions dans le bon sens.

Nous attendons toujours la mise en place d'un minimum jeunesse pourtant annoncé par le président de la République mais nous n'attendons d'ores et déjà plus la loi sur le grand âge et l'autonomie. Le prochain grand chantier législatif suscitant beaucoup d'attentes concerne le projet de loi de finances. A l'heure de

l'augmentation du prix de l'énergie, nous devons nous assurer qu'une vaste généralisation des chèques-énergies soit mise au budget 2022. Alors que la crise sanitaire a frappé très durement les classes sociales les plus précaires, nous avons vu, en même temps, la fortune des plus riches augmenter de manière totalement déraisonnable. Nous pouvons constater que le ruissellement promis n'est qu'un leurre et que seule une fiscalité juste peut permettre de réduire les inégalités qui accablent notre pays, et mener la transition écologique dont notre planète a besoin.

C'est un honneur de vous représenter, et je me réjouis de pouvoir répondre à la mission que vous m'avez confiée. Le 28 octobre, un atelier sur la transition écologique sera d'ailleurs organisé afin de débattre ensemble des meilleures façons de la décliner sur notre territoire.

Cordialement, **Rémi Cardon**

*J'ai confiance en vous !  
Avec vous la Somme a de l'avenir*



# En attendant **EGalim 3**

*Le texte de loi EGalim 2 se place dans la droite lignée de la loi EGalim de 2018, qui visait la protection de la rémunération des agriculteurs. Le texte a été adopté le 24 juin 2021 à l'Assemblée Nationale, il a été examiné au Sénat les 21 et 22 septembre en séance publique. Cette proposition de loi consiste en une nouvelle étape dans la reconquête du pouvoir d'achat des agriculteurs afin d'effacer les échecs de la loi EGalim.*



La Plaine en Fête 2021 à Bernaville

Nous avons obtenu avec le groupe socialiste la garantie d'un approfondissement des outils juridiques mis à disposition des agriculteurs afin qu'ils puissent exercer dignement leur métier. Le texte de loi comporte certaines avancées par rapport à celui de 2018 comme la généralisation des contrats écrits et pluriannuels, l'introduction d'une transparence du coût des achats des matières premières ou encore la création d'un comité de règlements des différends commerciaux agricoles.

Néanmoins, ce texte n'est pas à la hauteur des enjeux auxquels font face les agriculteurs français. Seule une remise à plat complète du système permettra d'apporter des réponses adaptées et efficaces. La politique des petits pas à l'œuvre depuis 2017 sur la question des rapports de force entre les acteurs de la chaîne de production agro-alimentaire doit prendre fin.

## Notre jeunesse ne peut plus attendre

Le 12 juillet dernier, le Président de la République annonçait la création d'un revenu d'engagement pour les moins de 25 ans. Cela devait enfin finaliser et compléter la Garantie Jeune qui n'avait de "universelle" que le nom. Nous constatons avec amertume que ce projet est une nouvelle fois repoussé.

La récente mission d'information Lubin sur la Jeunesse, nous permet de nous projeter sur le long terme avec des données précises sur le système scolaire français et sur les jeunes ni en emploi ni en formation. Le rapport apporte des préconisations allant dans le sens de ma proposition de loi pour Des droits nouveaux dès 18 ans débattue en janvier dernier.

Un minimum jeunesse avec un accompagnement renforcé est une nécessité. Le gouvernement perd du temps à chercher une meilleure solution, mais cherche-t-il vraiment ?



**Pour plus d'informations à ce sujet :**

Consultez le **rapport de la mission information de Monique Lubin**



Consultez l'**article sur le Revenu d'engagement pour la Jeunesse**



# Pour une revalorisation de nos pompiers volontaires

Dans la Somme, la proposition de loi visant à consolider le modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers a une résonance particulière à la suite du décès, en mars dernier, du Sergent Bryan Ribaut, sapeur-pompier volontaire de 23 ans.

Après l'adoption en première lecture à l'Assemblée Nationale, la proposition de loi a été examinée en séance publique les 21 et 22 septembre et adoptée à l'unanimité.

Ce texte de loi garantit des avantages sociaux aux sapeurs-pompiers et une reconnaissance de leur investissement quotidien au service de la population.

Cela passe par une amélioration de la retraite des sapeurs-pompiers et une facilitation des accès aux logements sociaux. En ce qui concerne la reconnaissance de leur engagement, le texte de loi prévoit des promotions à titre exceptionnel pour les sapeurs-pompiers ayant commis des actes de bravoure durant leur service. Les sanctions pour le délit d'outrage contre un pompier seront également renforcées.

Le texte met en place le 112 comme numéro d'urgence unique afin de remplacer les 13 numéros qui existaient jusqu'ici. Cette plateforme commune de réception des appels d'urgence a pour but d'assurer une meilleure prise en charge des victimes et sera expérimentée pendant 3 ans.

## L'école forme les citoyens de demain

Le mois de septembre est synonyme de rentrée politique mais aussi et surtout de rentrée des classes pour les 51 535 écoliers du département. Et, bien que les mesures sanitaires soient toujours de mise, les masques laissent deviner de larges sourires sur les visages des uns et des autres à l'école Pierre et Marie Curie d'Ailly-sur-Noye. J'ai souhaité y passer la rentrée pour saluer la mobilisation des élus, professeurs et parents d'élèves qui a permis d'éviter la fermeture d'une classe. Sur place,

j'ai pu constater la qualité des locaux de l'accueil périscolaire ainsi que le bon fonctionnement des classes. J'ai également rendu visite aux écoliers de Saint Blimont et aux étudiants de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers d'Abbeville afin de leur parler du rôle de sénateur. La participation électorale des 18-25 ans diminue de scrutin en scrutin, il est donc nécessaire de communiquer avec les plus jeunes sur les fonctions et la responsabilité des parlementaires dans notre système politique.



**BON PLAN**

## Il va y avoir du sport !

*L'arrivée prochaine des jeux olympiques "Paris 2024" est une opportunité pour notre pays et doit nous inciter à faire plus de sport. La région des Hauts-de-France et le département de la Somme ont tous deux décidé de subventionner des installations sportives. Certaines peuvent même bénéficier d'une double subvention pouvant aller jusqu'à 80%. C'est un alignement des planètes suffisamment rare pour être remarqué. Ces dispositifs peuvent permettre d'améliorer le cadre de vie de votre collectivité. Alors, à vos projets !*





# Atelier transition énergétique

Comme tous les trimestres, nous vous proposons un atelier pour découvrir et échanger autour d'une thématique précise. Le troisième sujet traité sera donc la transition énergétique : ses enjeux, ses opportunités pour notre territoire mais aussi ses limites avec :

- Une présentation des enjeux de la transition énergétique et des possibilités qu'offrent les projets d'énergie renouvelable citoyenne (EnRC).

En présence d'Esra Ercan, Animatrice du Réseau EnRC - Hauts-de-France chez EnergETHIC



- Une présentation du Projet de Cluster V.E.R.T. (Valorisation Énergétique des Ressources du Territoire) prévoyant notamment de produire localement de façon industrielle, renouvelable et propre de l'Hydrogène vert (100% décarboné).

En présence de Francois Froidure, Chargé de développement économique de la CC2SO



- Un débat autour d'une Proposition de loi portée par le Sénateur Cardon visant à rendre les projets éoliens respectueux des territoires et des habitants.

# 28

octobre 2021  
à 18h

À la Maison  
des Associations  
de Oisemont

Cet atelier sera suivi  
d'un pot de l'amitié.

Inscription libre par email  
à l'adresse :  
[r.cardon@senat.fr](mailto:r.cardon@senat.fr)



# Rémi Cardon



SÉNATEUR  
DE LA SOMME

Ça continue  
sur [remicardon.fr](http://remicardon.fr)



Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à visiter le site internet, vous y retrouverez nos dossiers complets ainsi que des bons plans pour vos collectivités.

Inscrivez-vous à la newsletter pour ne rien manquer !

Je m'inscris !

- Au Sénat : 15 rue de Vaugirard - 75291 Paris CEDEX 6
- Dans la Somme : 40, place René Goblet - 80000 Amiens

La permanence est fermée le mardi et mercredi après-midi.

Chaque vendredi, je reçois sur rendez-vous à ma permanence parlementaire à Amiens.

Pour tout renseignement merci de contacter mes collaborateurs au 03 22 46 31 37.